

**PONDROME**, comm. de la prov. de Namur; à 24 1/2 kil. de Dinant, à 4 kil. de Beauraing et de Wancennes, et à 240 m. d'alt. au seuil de l'église. Pop. 679 habitants; — sup. 1,744 hectares.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Beauraing. — Ev. de Namur. Terrain inégal; sol argilo-calcaire; — agriculture Carr. de pierres de taille, et à chaux. Cours d'eau: le ruisseau de Senoye. L'église possède des fonts baptismaux, style roman, datant du XII<sup>e</sup> siècle.

L'ancienne voie romaine passe sur le territoire. — On a exploré, au hameau Esclaye, un vaste cimetière mérovingien situé sur un terrain rocheux appelé le Tombois.

Galliot écrit: « *Pondrome*, village situé à huit lieues de Namur, est une seigneurie qui appartenait autrefois aux barons de Ravise, d'où elle entra dans la maison de Rubempré, et ensuite dans celle de Montenack. Cette terre appartient aujourd'hui au comte Mercier d'Argenteau ». Prévôté de Poilvache. Population en 1815, — 411 habitants.

» » 1840, — 535 »  
» » 1890, — 625 »

**PONT-A-CELLES**, comm. de la prov. de Hainaut; à 15 kil. de Charleroi, à 10 kil. de Seneffe, à 3 kil. d'Obaix et de Luttre, et à 126 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 5,630 habitants; — sup. 1,454 hectares. Arr. adm. et jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Seneffe. — Ev. de Tournai.

Terrain inégal; sol argileux et sablonneux; — agriculture. Carrière de sable. Boulonnerie; tannerie; distillerie, brasseries.

Cours d'eau: le Piéton, affl. de la Sambre; le canal de Charleroi à Bruxelles.

A proximité se trouve l'ancienne chaussée romaine, dite de Brunehaut. — C'est sur le territoire de cette commune que se trouvent la station de Luttre et les grands ateliers de l'Etat.

L'église est un monument gothique moderne remarquable, qui possède un maître-autel splendide. Belle chaire de vérité Renaissance.

Pont-à-Celles, plus connu autrefois sous le nom de *Celles-sur-le-Piéton*, prend son nom du pont qui est au milieu du village sur la petite rivière le Piéton qui le traverse « qui abonde en écrevisses et autres poissons délicats » dit un écrivain du XVIII<sup>e</sup> s.

La terre de Pont-à-Celles a appartenu aux barons de Rèves, puis à l'abbaye du Parc, à Héverlé; celle-ci la vendit, en 1576, à Adrien de Rubempré, seigneur de Rèves; de là elle passa à Jean-Balthazar de Visscher, écuyer, en faveur de qui Celles fut érigée en baronnie, l'an 1686, par Charles II, roi d'Espagne. Seigneurie hautaine de Traulée.

Ancienne juridiction: Duché de Brabant, mairie de Nivelles, diocèse de Namur, décanat de Fleurus; collatrice, l'abbaye du Parc.

Population en 1815, — 1,335 habitants.

» » 1840, — 1,743 »  
» » 1890, — 4,450 »  
» » 1910, — 5,555 »

**PONT-A-CHIN**, dépendance de Ramegnies-Chin (prov. de Hainaut). Voir **RAMEGNIES-CHIN**.

**PONT-A-LESE** (Grottes à), v. **ANSEREMME**.

**PONT-DE-LOUP**, comm. de la prov. de Hainaut; à 9 1/2 kil. de Charleroi, à 4 kil. de Roselies, à 3 kil. de Châtelet, et à 106 m. d'alt. au seuil de la porte de l'église du hameau Saint-François. Pop. 2,020 habitants; — sup. 388 hectares.

Arr. adm. et jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Châtelet. — Ev. de Tournai.

Terrain uniforme; sol argileux, fertile; — agriculture. Houillères.

Cours d'eau: la Sambre, affluent de la Meuse.

Eglise moderne avec ancienne tour romane.

Ce village composait autrefois avec Marchienne-au-Pont un fisc royal, qui fut donné à un seigneur du nom d'Ekhard, par l'empereur Louis le Débonnaire, en 840. — Le comte de Céberlon pénétra, le 30 novembre 1634, avec ses troupes, dans le village. — En 1693, la commune fut complètement ruinée et devint presque déserte; il n'y resta que q. q. habitants. — Dans les anciennes chartes cette localité porte le nom de *Pondrelues*. — Alard du Pont-de-Loup fut élu prieur de l'abbaye d'Oignies, l'an 1259.

Funderlo, 340; *Ponderlous*, 1143; *Pondrelus*, 1200; *Pondreluez*, 1232; *Pondrelus*, 1250-1280.

Ancienne juridiction: principauté de Liège, diocèse de Liège, décanat de Châtelet; collateur, le chapitre de Saint-Lambert de Liège.

Population en 1815, — 403 habitants.

» » 1840, — 725 »  
» » 1890, — 1,770 »  
» » 1910, — 2,121 »

**PONTILLAS**, comm. de la prov. de Namur; à 16 kil. de Namur, à 10 kil. d'Eghezée, à 2 1/2 kil. de Bierwart, et à 188 m. d'alt. au seuil de l'église. Pop. 480 habitants; — sup. 518 hectares.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. d'Eghezée. — Ev. de Namur.

Terrain plat; sol argileux, marécageux; — pays agricole.

Cours d'eau: le ruisseau de Pontillas ou de Seron. Philippe IV, roi d'Espagne, aliéna la seigneurie hautaine de Pontill(i)as, par engagère, en 1638, en faveur de Jean de Charlet, écuyer, après le trépas duquel elle passa dans la maison de Ponti par dame Hélène de Ponti, sa veuve. Jean-Philippe de Ponti, son frère, releva cette seigneurie en 1650, et en 1670 Simon-Philippe de Ponti, fils dudit Jean Philippe, et de dame Thérèse de Gosée, son épouse, en fit relief, après la mort duquel elle appartient à Jean-Philippe de Ponti, son frère, qui en fit relief en 1676. — Il se trouvait à Pontillas divers fiefs dépendant des seigneurs de Bioul, qui, au XV<sup>e</sup> s., y possédaient 70 hommes de fiefs.

*Pontillach*, 1313; *Pontilhac*, 1323; Galliot écrit *Pontillias*. — Willelmus de *Pontilaz* vivait en 1130, et Ernould de *Pontilhanc* en 1325.

1914. — Pontillas est située à 5 kil. du fort de Marchovelette, dont elle est séparée par les grands bois de Fernellemont et de Franc-Waret. Le 11 août sept ou huit hussards y firent irruption. Un cycliste, âgé de 27 ans, de Noville-les-Bois, fut précipité dans un fossé d'un coup de lance. entraîné à Bierwart et là fusillé contre un arbre de la route.

Population en 1815, — 178 habitants.

» » 1840, — 362 »  
» » 1890, — 470 »

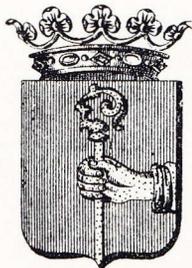
**POPERINGHE**, ville de la prov. de Fl. Occ., sit. sur la route d'Ypres à Duinkerke (France); à 11 1/2 kil. d'Ypres.

Population 12,827 habitants; — superficie 4,762 hectares.

Arr. adm. et jud. d'Ypres; ch.-l. de cant. de j. de p. — Ev. de Bruges.

Sol argileux et sablonneux, fertile; — agriculture; cult. de houblon renommé. Poteries et faïences, tuyaux de drainage, pipes; sauneries, tanneries, vinaigreries, teintureries; cordonnerie; rubans; tabac.

Cours d'eau: le Vleterbeke ou Poperinghevaart, affluent de l'Yser (ancien canal de Poperinghe).



Trois églises remarquables par leur architecture gothique. — L'hôtel de ville est un beau monument moderne. Ses archives sont très intéressantes.



Poperinghe. — Eglise Notre-Dame

Eglise Saint-Bertin, de style gothique, XV<sup>e</sup> siècle, sans flèche. La chaire de vérité et le jubé sont de la Renaissance. — L'église ogivale Saint-Jean, qui date de 1290, a de fort belles boiseries. Elle a beaucoup souffert des troubles religieux du XVI<sup>e</sup> s.

Altitude variant entre 18.26 m. et 35.05 m

Population en 1815, — 9,081 habitants.

» » 1875, — 11,038 »

» » 1890, — 10,960 »

» » 1910, — 11,310 »

Ancienne ville privilégiée, enclavée dans la chàtellenie de Furnes, mais indépendante de ce territoire. Bruges était son chef-de-sens.

*Pupurningahem.* — Pupurn — inga — hem, — le hem, le heim, la résidence des descendants de Pupurn.

Un germain, du nom de Pupurn, fixa sa résidence à l'endroit où la rivière Fleterna coupait une voie romaine qui partait de Cassel, parcourait la région

où surgirent plus tard Steenvoorde, Poperinghe, Eldervinghe et d'autres localités et traversait l'immense forêt de Torholt pour aller aboutir à l'océan. — Les descendants d'Elfraed, qui demeuraient à Elverdingahem, et ceux de Vlamert, qui habitaient Vlamertingahem, appelèrent la manse où vivait la descendance de Pupurn, du nom de Pupurningahem ou résidence des enfants de Pupurn.

Poperinghe, appelée primitivement *Pupurningahem*, *Poperingahem* et *Poperinghem*, passa, sous les Mérovingiens, avec un territoire étendu, à l'abbaye Saint-Bertin à Saint-Omer (658 ou 668), alors qu'un comte Walbert, de la maison royale, céda à ce couvent Arkes (villa Arcarum), à laquelle doit avoir appartenu Poperinghe. — La *villa Purpurningahem* était située sur la grande chaussée romaine; des bois épais la couvraient de toutes parts. Par une charte de l'an 877, Charles le Chauve confirma à l'abbaye la propriété de Poperinghe. Suivant Buselin et Sanderus, Poperinghe fut détruite par les Normands; mais ce fait n'est confirmé par aucun document contemporain. — Poperinghe était déjà une ville en 1147. La première *keure* (charte) lui fut donnée alors par l'abbé de Saint-Bertin; sur le modèle de celle de Furnes, et confirmée par le comte Thierry d'Alsace. L'an 1187, Poperinghe, de jour en jour plus florissante, obtint du comte Philippe d'Alsace, les droits de marché et de libre navigation. En 1197, Rodolphe, sire de Reninghelst, accorda une libre navigation

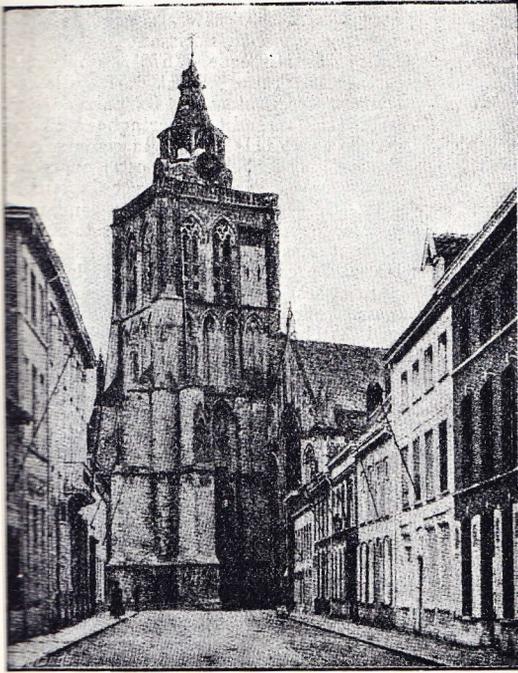


(Photo Nels)

Poperinghe. — Hôtel de ville et poste

depuis Poperinghe jusqu'à son village; Poperinghe entra par là en relation avec Nieuport. — Poperinghe faisait partie de la hanse flamande de Londres.

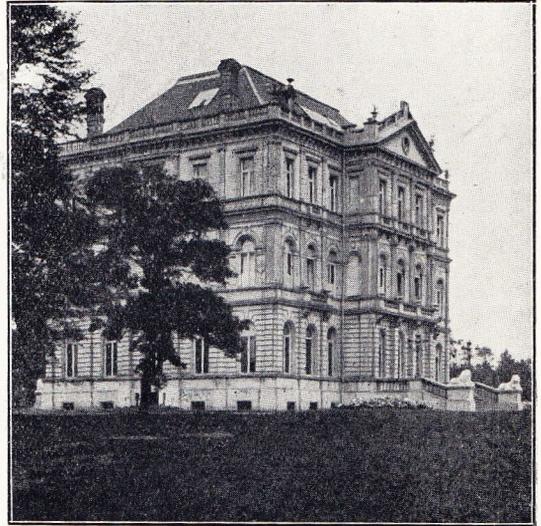
On y fabriquait des serges et des draps de toute couleur, et cette industrie, qui donnait lieu à un



Poperinghe. — Eglise Saint-Bertin

très grand commerce avec le nord de l'Europe, l'enrichit considérablement. Sous la puissante protection

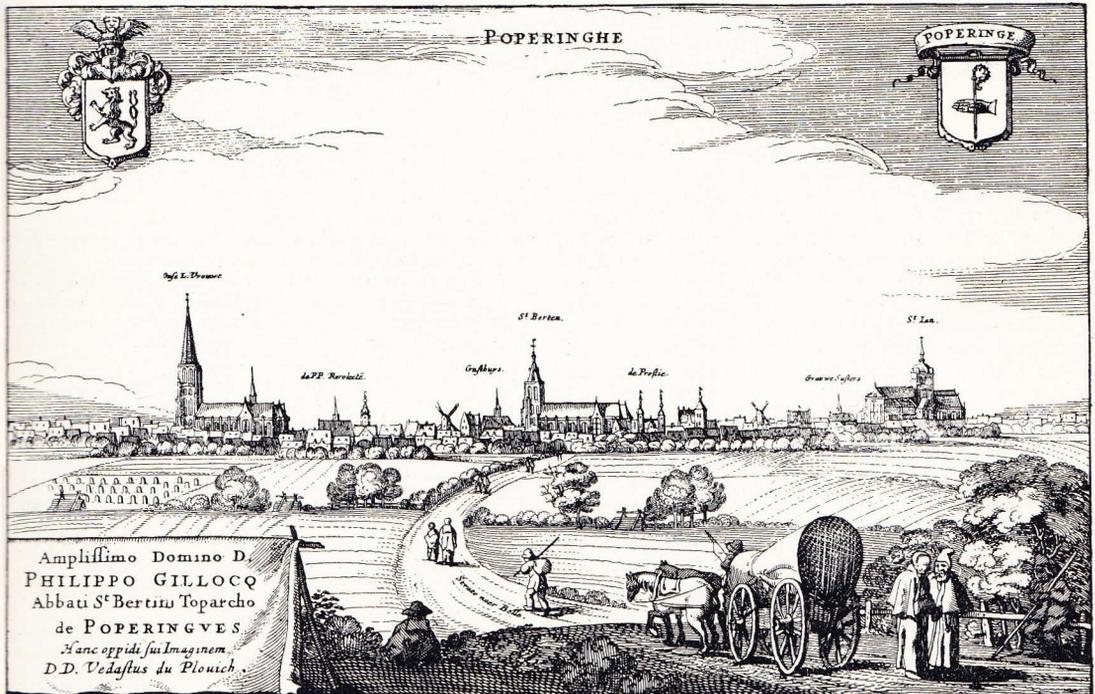
des abbés de Saint-Bertin, ses seigneurs, Poperinghe prit, au XIV<sup>e</sup> s., le pas sur les autres cités de la West-Flandre, après Bruges et Ypres. Cette situation prospère était de nature à déplaire aux drapiers de l'opulente ville d'Ypres et excita chez eux une jalou-



(Photo Nels)

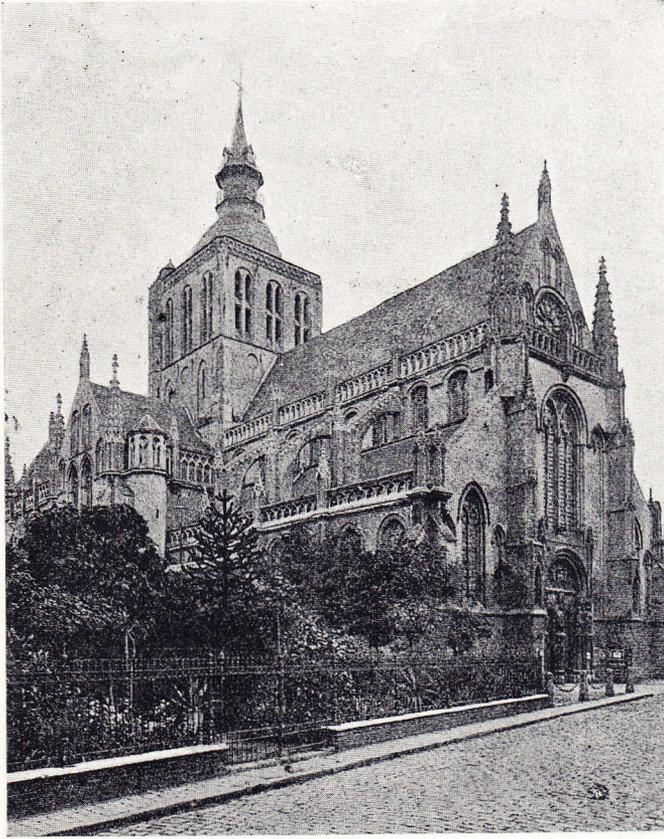
Poperinghe. — Château « La Lovie »

sie fatale que les agissements du comte de Flandre ne firent qu'attiser. Les documents contemporains nous retracent les diverses étapes, les émouvantes péripéties de cette mémorable lutte pour l'existence. — Le comte Gui, après avoir châtié les Yprois, fit, en



Poperinghe. — D'après J. Blaeu, 1649

1280, tenir une franche vérité à Poperinghe, afin de sévir contre ceux qui avaient pris part aux troubles d'Ypres. — L'an 1360 vit la création du beau canal



Poperinghe. — Eglise St.-Jean

qui partait de Poperinghe pour se jeter dans l'Yser près d'Elzendamme, et qui recevait par semaine plus de vingt bateaux chargés de marchandises, venant de toutes les parties des Pays-Bas. La localité fut saccagée et brûlée en 1382 par les troupes de Charles VI, roi de France, pour avoir tenu le parti de Van Artevelde; elle fut de nouveau dévastée et livrée aux flammes par les Anglais en 1436, pendant la guerre que leur faisait Philippe dit le Bon. — Lorsque le grand schisme d'Occident divisa la Belgique en Clémentins et Urbanistes, Poperinghe soutint les premiers, parce que, placée entre deux extrêmes, elle préféra le joug de la France à celui de l'Angleterre (1383). Au XVI<sup>e</sup> s., l'état des fabriques de Poperinghe était encore très prospère, malgré le désastre qui frappa cette ville en 1513, où elle fut cruellement ravagée par un incendie. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en 1541 la forêt autour de Poperinghe était encore tellement épaisse, tellement sauvage, que le magistrat promit une récompense en argent pour la prise d'un loup ou d'une louve. — En 1563, un nouvel incendie consuma une grande partie de la ville. L'année 1566 fut témoin de la première fureur des iconoclastes qui commirent à Poperinghe de graves excès. Les luttes religieuses du XVI<sup>e</sup> s. avaient profondément troublé la ville de Poperinghe, porté la division dans les familles, ruiné l'industrie et chassé loin de leurs foyers un grand

nombre d'artisans. Durant cette époque néfaste le canal n'était plus sillonné que par q. q. rares bateaux. — Au XVII<sup>e</sup> s. les guerres insensées de Louis XIV furent également néfastes pour la petite cité, autrefois si florissante. — Par le traité de Nimègue (1678), Poperinghe resta à la France; l'état de la ville continua d'être déplorable. La paix de Rijswijk (1697) rendit Poperinghe à l'Espagne. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le commerce de Poperinghe se releva un peu; on recommença à y carder et peigner la laine.

1914-18. — Poperinghe fut pendant la guerre le siège de tous les états-majors, qui ont pris part à la lutte dans le saillant d'Ypres; le maréchal Douglas Haig y prit ses quartiers pendant de longs mois. Le roi George, le prince héritier, lord Kitchener et French, les maréchaux Joffre et Foch passèrent fréquemment les troupes en revue sur la grand-place de Poperinghe.

Le cimetière, « Lyssenthoek », à proximité de la petite ville, compte plus de 20,000 tombes.

**POPPEL**, comm. de la prov. d'Anvers, sit. près de la frontière de Hollande; à 16 kil. de Turnhout, à 17 kil. d'Arendonk, à 8 1/2 kil. de Baarle-Duc, à 5 1/2 kil. de Weelde.

Pop. 1,010 hab.; — sup. 3,149 hect. Arr. adm. et jud. de Turnhout; cant. de j. de p. d'Arendonk. — Archev. de Malines.

Terrain inégal; sol sablonn.; bruyères; — agriculture.

Cours d'eau: l'Aa; marais et étangs. Eglise reconstruite en 1906, avec tour carrée du type campinois.

En 726, *Pieplo* et *Peplo*; en 1211, *Publo*; en 1296, *Poppelo*; en 1330, *Poppel*.

Il est déjà question de ce village dans le testament de saint Willebrord, au VIII<sup>e</sup> s. La chapelle de Poppel, — dont dépendait une succursale existant à Ravels, — fut donnée, en 1211, par le chapitre de Saint-Servais, de Maastricht, à l'abbaye de Tongerlo, qui conserva le droit de nommer le desservant de l'église jusqu'à la Révolution. Les curés de la paroisse furent des religieux de Tongerlo jusqu'en 1823. Jusqu'en 1559, Poppel, avec Ravels, fit partie du diocèse de Liège. Depuis 1826, Poppel et Ravels forment deux paroisses distinctes.

Au point de vue civil Poppel appartenait à la seigneurie de Turnhout, et fut séparé de Weelde en l'an 1655, pour former une commune distincte.

Population en 1816, — 890 habitants.

» 1890, — 786 »

Alt. de 27.89 m. au seuil de l'église.

On y a trouvé une urne antéromaine et une hache en silex.

Voir *Baarle-Duc*, partie historique.

**POPUELLES**, comm. de la prov. de Hainaut; à 13 1/2 kil. de Tournai, à 9 1/2 kil. de Celles, à 2 1/2 kil. de Velaines et de Quartes, à 2 kil. de Forest, et à 42.63 m. d'alt. au seuil de l'église. Pop. 275 habitants; — sup. 368 hectares.

Arr. adm. et jud. de Tournai; cant. de j. de p. de Celles. — Ev. de Tournai.

Terrain uniforme; sol argileux; — agriculture. Eglise semi-classique du XVIII<sup>e</sup> s., dont le chœur a été reconstruit en 1868

Anc. seigneurie qui appartenait, en 1140, à Mathieu Moulquinet de Popuelles, et au XVII<sup>e</sup> siècle à la famille Le Louchier.

**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**

**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**

**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**

**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**

**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**

**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME SECOND**

---

**BRUXELLES**

**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

**1925**